



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métaux

Question écrite n° 1244

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du site industriel de Chedde à Passy en Haute-Savoie. En 1993, le groupe Pechiney a décidé de se désengager du site. La fabrication de la magnésie électro-fondue a été fermée sur le site de Chedde. La fabrication de produits carbonés a fait l'objet d'un plan de réduction d'effectif avec cinquante-neuf départs en pré-retraite. Un nouveau plan de réduction des effectifs est actuellement programmé alors que le groupe repreneur de l'usine n'a pas tenu ses engagements de fournir une quantité suffisante de produits carbonés à l'usine. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour assurer le maintien de l'activité industrielle et des employés sur le site de Chedde (Passy - Haute-Savoie).

Texte de la réponse

L'usine de Chedde à Passy appartient au département opérationnel « Graphites spéciaux » du groupe SGL Carbon depuis 1993. La volonté de faire de cette usine le centre européen de production des blocs de graphite destinés au marché des produits spéciaux s'est concrétisée par la réalisation d'importants investissements de 25 MF en 1995 et de 40 MF en 1996. Les emplois y sont restés stables de 1993 à 1996. Cette usine a cependant été confrontée, en 1997, à des difficultés conjoncturelles. La baisse d'activité qui en a résulté a nécessité une adaptation de l'emploi en ayant recours au temps partiel et à la préretraite progressive, avec passage à mi-temps, proposée aux salariés d'au moins 55 ans. 47 personnes y ont adhéré courant 1997 et d'autres pourraient adhérer à la nouvelle convention qui a été signée par le préfet de la Haute-Savoie le 22 juillet 1997. Selon les informations recueillies auprès de l'entreprise, ces difficultés ne mettent pas en cause ni la stratégie du groupe ni la vocation de l'usine de Chedde.

Données clés

Auteur : [M. Michel Meylan](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1244

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2391

Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4199